

				<p>Document Processus pilote</p> <hr/> <p>VERSION 1</p> <hr/> <p>10/01/2022– C. BIDEAU</p>
<p>FORMATION CONDUISANT AU DIPLOME D'ÉTAT D'AIDE-SOIGNANT (DEAS) CURSUS COMPLET</p>				

Suivant l'arrêté du 10 juin 2021

<p>CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION</p>	<p>Les formations conduisant au diplôme d'Etat d'Aide-Soignant sont accessibles, sans condition de diplôme, par les voies suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La formation initiale, - La formation professionnelle continue, sans condition d'une durée minimale d'expérience professionnelle, - La validation des acquis et de l'expérience professionnelle. <p>Les candidats doivent être âgés de dix-sept ans au moins à la date d'entrée en formation et avoir un certificat médical d'aptitude à l'entrée en formation le 1^{er} jour de formation.</p>
<p>DÉROULÉ DE LA FORMATION</p>	<p>L'ensemble de la formation se déroule sur 44 semaines soit un total de 1540 heures</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation théorique et pratique d'une durée de 770 heures (22 semaines) <ul style="list-style-type: none"> - 5 Blocs de compétences = 11 compétences et 10 modules (Tableau détaillé en page 2) - Un dispositif d'accompagnement individualisé, - Des travaux personnels guidés, - Un suivi pédagogique individualisé pour chaque apprenant. • La formation en milieu professionnel de 770 heures (22 semaines) <ul style="list-style-type: none"> - 4 périodes de stages à réaliser en milieu professionnel, (cf. Annexe p.3) - Stages réalisés dans différentes structures publiques ou privées, du champ sanitaire, social ou médico-social, en établissement, en hospitalisation à domicile ou dans les services d'accompagnement et d'aide à la personne, - Le parcours de stage comprend au moins une période auprès de personnes en situation de handicap physique ou psychique, et une période auprès de personnes âgées. - Le parcours de stage est composé de trois stages de cinq semaines et d'un stage de sept semaines en fin de formation. • La participation à l'ensemble des enseignements est obligatoire.
<p>CONTACT</p>	<p>IFP de Pontarlier, secrétariat AS Mme HEELEY Sandra : 03.81.38.59.19 s.heeley@chi-hc.fr</p>
<p>LIEU</p>	<p>IFP de Pontarlier 1 avenue Général Girod 25300 Pontarlier http://ifp-pontarlier.fr/</p>
<p>ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP - PSH</p>	<p>Quelle que soit votre situation et dans le but de vous accompagner dans les meilleures conditions, n'hésitez pas à contacter Mme INVERNIZZI Stéphanie, personne référente handicap de l'institut : referent.handicap@chi-hc.fr</p> <p>Bâtiment accessible aux personnes en situation de handicap (ascenseur, 2 places de parking réservées : 1 entrée accès av. du général Girod et 1 entrée accès rue des Epinettes)</p>

Blocs de compétences	Modules	Nombre d'heures	Modalités d'évaluation du bloc de compétences
BLOC 1 (compétences 1 et 2) : Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	Module 1 : Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	147 heures	Etude de situation
	Module 2 : Repérage et prévention des situations à risque	21 heures	Evaluation des compétences en milieu professionnel
BLOC 2 (compétences 3, 4 et 5) Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration	Module 3 : Evaluation de l'état clinique d'une personne	77 heures	Etude de situation en lien avec les modules 3 et 4
	Module 4 : Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement	182 heures	Evaluation comportant une pratique simulée en lien avec le module 5
	Module 5 : Accompagnement de la mobilité de la personne aidée	35 heures	Evaluation des compétences en milieu professionnel Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2
BLOC 3 – Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	Module 6 : Relation et communication avec les personnes et leur entourage	70 heures	Etude de situation relationnelle pouvant comporter une pratique simulée
	Module 7 : Accompagnement des personnes en formation et communication avec leurs pairs	21 heures	Evaluation des compétences en milieu professionnel
BLOC 4 – Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	Module 8 : Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés	35 heures	Evaluation à partir d'une situation d'hygiène identifiée en milieu professionnel Evaluation des compétences en milieu professionnel
BLOC 5 – Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques	Module 9 : Traitement des informations	35 heures	Etude de situation pouvant comporter une pratique simulée
	Module 10 : Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques	70 heures	Evaluation des compétences en milieu professionnel
Accompagnement Pédagogique Individualisé (API)		35 heures	
Suivi Pédagogique Individualisé des apprenants (SPI)		7 heures	
Travaux personnels guidés (TPG)		35 heures	

FORMATION CLINIQUE

STAGES	Nombre de semaines	Nombre d'heures
Stage A	5	175
Stage B	5	175
Stage C	5	175
Stage D (en fin de formation, période intégrative en milieu professionnel, correspondant au projet professionnel de l'élève et/ou permettant le renforcement des compétences afin de valider l'ensemble des blocs de compétences).	7	245